

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2018
Séance du 27 juin 2018

N° 15
**Objet : Demande de
financement complémentaire à
l'Agence de l'Eau pour le volet
communication du festival de la
biodiversité Inventerre**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : Chantal CASA

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Martine, BONZI Maryse, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 19), CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 17), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean Pierre
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie (jusqu'au rapport n° 20)

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CAREL Serge a donné pouvoir à FERAUD Maryline (à partir du rapport n° 20)
CHATARD Gilles a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à BRUN Patricia
ORSINI Philippe a donné pouvoir à COMBE Gérard (jusqu'au rapport n° 16)
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	PIERRISNARD Jacqueline
AUZET Eric	ROCHAT Jacques
AUZET Guy	SERRA Victor
BARTOLINI Bernard	SFRECOLA Alain
BLOT Michel	TONELLI Corinne
BONNET Brigitte	TRABUC Nicolas
BOURJAC Jean Marie	URQUIZAR Danielle
BREMOND Danièle	VILLARD René
DE VALCKENAERE Gilles	
MAGAUD Marie José	
MUNOZ MALDONADO Julien	

REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180627-15_27062018

Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :

Le festival de la biodiversité Inventerre a été retenu en 2016 parmi les actions lauréates du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte dont le portage a été repris depuis par Provence Alpes Agglomération, dans la cadre de la délibération du 15 février 2017 portant sur la reprise des missions et programmes du Pays d'ignois.

Cette 7ème édition du festival sur le thème de l'eau et qui aura lieu du 2 au 7 octobre 2018 sur l'ensemble du territoire est financée à 80 % à hauteur de 60 000 € HT.

Ce budget a été fléché sur la prestation d'intervenants de qualité (conférenciers, réalisateurs, auteurs...) et d'une tête d'affiche en ouverture du festival. En revanche, les volets communication et frais de réception ne seront pas éligibles.

Si une partie de la communication est d'ores et déjà prise en charge par le service dédié de notre collectivité, il est indispensable de pouvoir réaliser les différents supports visuels (programme, affiches, flyers, banderoles, kakémonos, roll-up etc.) qui permettront d'identifier et localiser le festival, avant et pendant son déroulement. De même, il est important de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les invités et le public lors de l'inauguration du festival et du vernissage des différentes expositions qui seront proposées à Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban.

Plan de financement prévisionnel

Détail des coûts prévisionnels de l'action	
Description	Montant (HT)
Conception, réalisation des supports de communication	7 000,00 €
Frais de réception (inauguration, expositions...)	3 000,00 €
TOTAL	10 000 €

FINANCEURS	Montant HT	Participation
AGENCE DE L'EAU	5 000 €	50 %
AUTOFINANCEMENT	5 000 €	50 %
TOTAL	10 000 €	100,00%

Il vous est proposé :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Agence de l'eau,
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout acte relatif à l'exécution et au suivi de cette opération.

DE DIRE que les crédits relatifs à cette opération sont inscrits au budget

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180627-15_27062018